



Logement partagé : utopie ou réalité ?

Quand on prend de l'âge, comment organiser son logement futur en sorte de pouvoir y vivre le plus longtemps possible, dans les meilleures conditions possibles ? Comment se prémunir au mieux contre la solitude et l'isolement ? Les médias parlent de logement partagé : films, reportages sont nombreux, réalistes ou farfelus... Mais comment faire le pas quand la maison est devenue trop grande, les charges et l'entretien trop lourds, quand le loyer augmente plus vite que le montant de la retraite, quand faire ses courses est devenu un problème difficile ?

C'est dans la continuité des journées découvertes d'octobre 2012 que le collectif « Bien Vieillir » organisait un après-midi sur ce thème, à l'espace Martin Luther King, le 15 novembre dernier.

Une table ronde réunissait des élus locaux, des responsables d'associations, des délégués d'instituts de retraite complémentaire.

Plusieurs associations s'intéressent à cette problématique :

- « Un toit, deux générations », « Seniors et Juniors en Haute Savoie ». Toutes deux s'intéressent à la cohabitation entre seniors et jeunes, au domicile du senior, chacun devant y trouver un intérêt : le senior bénéficie d'une présence, d'une aide ponctuelle ou régulière, le jeune, étudiant ou jeune salarié, bénéficie d'un logement à moindre coût, les obligations de chacun devant être soigneusement répertoriées dans un contrat. Ce type de partage fonctionne bien sur Annecy.
- « Cocon 3 S » : Senior – Solidaire – Solitaire. Elle s'intéresse aux projets de colocation, et intervient auprès des bailleurs sociaux pour trouver des logements groupés. A Strasbourg, un projet est en cours pour 8 personnes, 25 à 35 m² privatifs, et parties communes au rez de chaussée. Attention : il est recommandé de rédiger une charte du vivre ensemble signée par chaque adhérent, de mixer les publics, de créer si possible des logements modulables dans le temps. Et surtout, le projet doit être porté par les futurs occupants, la charte doit devenir l'affaire de chacun discutée et étudiée soigneusement au préalable.
- « Habitat et Humanisme ». Objectif : insérer les personnes par le logement. Dans la région, 3 résidences intergénérationnelles ont été réalisées. Elles regroupent 45 % de personnes âgées et plusieurs familles monoparentales. Chaque classe d'âge doit à la fois être utile et recevoir. Il y a plus de projets que de réalisations. Le projet social doit se construire avec les collectivités locales.
- Le service logement d'Annemasse-Agglomération est intéressé par ces orientations, qui doivent répondre à un projet social.
- Arve et Salève est également intéressé, soulignant qu'une évolution, voire une révolution des mentalités est nécessaire.

L'après-midi s'est terminé par la projection du film « Et si nous vivions tous ensemble ? » de Stéphane Robelin... qui met en scène des amis vieillissants qui décident de partager un logement pour affronter les difficultés de la vieillesse. Cet après-midi a été suivi par de nombreuses personnes intéressées et qui avaient répondu à l'invitation relayée par les caisses de retraites complémentaires.

Ce qu'il faut retenir, c'est que ces projets de vie demandent une réflexion approfondie, une prise de conscience de ce qui est essentiel pour soi, des rencontres préalables, des exigences et des obligations clairement définies. La médiation est essentielle comme l'accompagnement régulier.

Sans négliger les freins et les obstacles, le logement partagé, si l'on en croit les témoignages, semble bien une réponse appropriée à l'isolement et à la perte d'autonomie.

C'est un « état d'esprit » qui doit être soutenu par les élus et les citoyens.

Nous avons reçu lors de nos permanences plusieurs appels demandant quelle suite pourrait être donnée. Nous avons donc commencé un fichier et nous vous proposons de nous joindre si vous êtes intéressé, un groupe de réflexion pourrait être constitué.

Quelques contacts :

- « Un toit 2 générations » :
Regie Coup de Pouce, Isabelle PRAS
242 rue Jean Mermoz 73000 CHAMBERY Tél. 04.79.62.61.13 www.ltoit2generations.com
- « Seniors et Juniors en Haute Savoie ».
Marlène Côte seniorsjuniors74@gmail.com
- « Cocon 3 S (Senior-Solidaire-Solitaire) » :
Siège social : 189 Kérvin 29870 Landéda Tél. 02 98 37 41 00 cocon3s@orange.fr
Intervenant à Annemasse le 15 novembre :
Michel Witz 16 Bd de la Marne 67000 Strasbourg michel.witz0719@orange.fr
- « Habitat et Humanisme »
18 Boulevard Taine, 74000 Annecy Tél. 04 50 51 70 42

Et encore pour 2014

Convaincus de l'utilité d'un lieu d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation nous continuerons à assurer les permanences le mardi de 10h à 12h, le mercredi de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 16h à 18h dans les locaux de REGAR.

Les fiches « ressources » ont été mises à jour durant l'été. Elles sont disponibles, n'hésitez pas à nous demander celle de votre commune.

Nous participons activement aux divers collectifs mis en place pour répondre le mieux possible aux préoccupations liées à l'avance en âge.

Aide aux aidants non professionnels

Pour la 7^{ème} année, une session débutera le 14/03/2014 :

A l'Espace Colette Belleville, 16 rue des amoureux, à Annemasse, le vendredi de 14h30 à 16h30.

Les rencontres de 2013 ont réuni en moyenne 9 personnes chaque mois et le bilan a confirmé tout le bénéfice que chacun en a tiré.

Accompagnement à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leur entourage,

Les rencontres des professionnels accompagnant les malades et leur entourage ont permis de répertorier les aides proposées sur le territoire. Un document devrait être bientôt mis à disposition des familles et des professionnels du domicile. La réflexion sur une « plate-forme de répit » avance.

Bien vieillir oser sortir de chez soi

2014 devrait être une année AVEC... Les dates des 4 et 5 octobre sont déjà retenues. Nous devons cependant attendre une réponse en ce qui concerne la disponibilité du complexe Martin Luther King.

N'hésitez pas à nous transmettre des idées et des propositions

Et vous pouvez aussi soutenir l'association en y adhérant.



BULLETIN à retourner à REGAR

Nom : _____ Prénom : _____ Fonction : _____ Etablissement : _____
Adresse : _____ Téléphone : _____

Cotisation : Individuelle : 10 € (minimum) Collective 25 € Soutien : €
Réglé : Espèces Chèque Virement

Libellé: Association Réseau Gérontologie des Cantons Annemasse Reignier

Le : _____ Signature : _____

Nos locaux : au premier étage du Foyer Logement l'Eau Vive, 2 Place du Jumelage, Annemasse
Tel : 04.50.39.89.25 E-mail : regar-info@orange.fr site : www.regar.info